



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 12/02/2020

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- titulaires présents : 21
- Suppléants : 1
- procurations : 2
- absents : 9
- ayant pris part au vote : 25

Étaient présents : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, *Éric MAZOYER*, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Patricia TILLY-DESMARS, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, Marc GRIVEL,

Date de la convocation 22/01/2020

Absents représenté(s) :	Par :
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE

Conseil syndical du 12/02/2020

Certifiée exécutoire par :

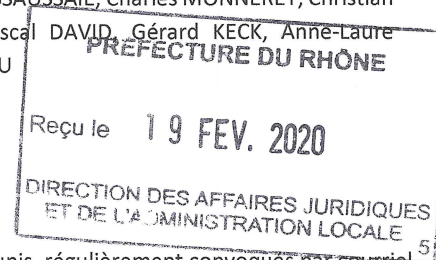
Transmission en préfecture le :
20/02/2020

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Christian COLOMBO Denis VERKIN Pascal DAVID, Gérard KECK, Anne-Laure MATHIAS, Nicolas POUSSINEAU

Affichage syndical le : 20/02/2020

Secrétaire de Séance élu :
Françoise MAUPAS



Le **mercredi 12 février 2020**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 22/01/2020, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-02-08

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES POUR LA FETE DE L'AGRICULTURE PLAINES MONTS D'OR 2020

RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER

Dans le cadre d'appels à projets, la Région soutient des manifestations d'envergure locale, régionale ou supra régionale, qui concernent les secteurs agricoles. L'objectif principal est de promouvoir les produits, filières et savoir-faire régionaux à tous les échelons.

L'aide régionale est une aide forfaitaire d'un montant minimum de 500 € pour les manifestations d'envergure locale.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité la demande de subvention et autorise le Président à signer tous documents nécessaires.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/02/2020*

*Max Vincent,
Président*

